

DIRECTION

2: 03 84 79 80 03

E-mail: Direction .Generale@ch-dole.fr

Réf.: GC/SG 1 - 0 0 1 7

OBJET: Plan Blanc

Monsieur le Directeur Général,

Conformément aux dispositions de :

- La loi 2004-806 du 9 Aout 2004 relative à la politique de santé publique
- Au décret 2005-1764 du 30/12/2005

Vu:

- Le contexte de crise sanitaire liée à l'épidémie coronavirus-covid19
- La nécessité pour le CH Louis Pasteur de Dole de prendre des dispositions exceptionnelles afin d'accueillir des patients relevant de cette filière conformément aux instructions de l'ARS BFC du jeudi 12 mars 2020 dans le cadre du dispositif territorial.

J'ai l'honneur de vous informer que j'ai décidé de déclencher le plan blanc de l'établissement à compter du vendredi 13 mars 2020.

Cette mesure a pour objectif d'adapter graduellement notre organisation à la gestion de la situation de crise et en particulier dans un premier temps :

- D'organiser une filière d'admission spécifique
- D'adapter nos capacités d'hospitalisation
- De prendre les mesures de déprogrammation de l'activité non urgente
- De mobiliser l'ensemble des professionnels de santé requis pour faire face à cette situation et garantir la continuité de l'activité hospitalière.

Le Directeur,

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur Général, l'expression de mes respectueuses salutations.

Le Directeur,

Dole, le

à

Monsieur le Directeur Général Agence Régionale de santé Le diapason, 2 place des savoirs CS 73535 21000 Dijon Cedex

13 MARS 2020